

**AVIS DE COURSE TYPE
VOILE LEGERE 2017-2020**

Prescription de la FFVoile :

Pour les compétitions de grade 4 et 5, l'utilisation des avis de course et des instructions de course type intégrant les spécificités de l'épreuve est obligatoire. Les épreuves de grade 4 pourront déroger à cette obligation, après accord écrit de la Fédération Française de Voile, obtenu avant la parution de l'avis de course.

Pour les compétitions de grade 5, l'affichage des instructions de course type sera considéré comme suffisant pour l'application de la règle 25.1.

**Rest O Kelenn
Mardi 14 aout 2018
Carantec
Club Nautique de Carantec
Grade : 5B**

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*
- 1.2 les règlements fédéraux.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Sans Objet

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe :

- Cormorans
- Caravelles
- Cat Boat
- Petits croiseurs
- Dériveurs

3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Toutes Classes	5 euros

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription : au Club Nautique de Carantec
Le 14 aout 2018 de 8h30 à 10h

5.2 Jours de course (*incluant la course d'entraînement si nécessaire*)

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
14 08 18	10H30	Toutes classes

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :
Affichées au club nautique

7. LES PARCOURS

Le parcours consistera en un raid au large du Kelenn , de Callot à l'île Louet

8. SYSTEME DE PENALITE

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

En temps réel pour les Caravelle et Cormoran
En temps compensé pour les autres séries

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Coupes remises aux vainqueurs

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Mail : club.nautique.carantec@wanadoo.fr

Téléphone : 06 64 97 93 76

Site internet : <http://clubnautiquecarantec.com/>